



16ème législature

Question N° : 12240	De M. Jocelyn Dessigny (Rassemblement National - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >La recherche en cancérologie infantile	Analyse > La recherche en cancérologie infantile.
Question publiée au JO le : 17/10/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jocelyn Dessigny interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur les cancers pédiatriques. Chaque année en France, 2 300 enfants sont atteints d'un cancer pédiatrique. 500 d'entre eux en décèdent. 20 % des cancers pédiatriques ne sont pas soignés en France. Des découvertes intéressantes demeurent inexploitées par les industriels car le marché du cancer pédiatrique serait trop restreint. Depuis 2021, les engagements financiers annuels de l'État pour la recherche en cancérologie infantile sont de 20 millions d'euros. Maëlys est une toute jeune axonaise, souffrant d'un cancer. Cela fait deux ans qu'au lieu d'aller à l'école elle doit suivre des cours à distance, entre des examens médicaux et une chimiothérapie. Les médecins chercheurs consacrent 30 à 40 % de leur temps pour chercher des financements à leurs projets. Or le temps consacré à leurs travaux de recherche devrait être sanctuarisé. Hormis les actions déjà annoncées dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour améliorer précisément la recherche fondamentale et translationnelle en cancérologie infantile.